

A.I.D.A

Accueil
Information
Documentation
Autisme

Tout public

- Accueil à distance et sur site pour consultation ou emprunt d'ouvrages, documents multimédia, publications scientifiques, dossiers thématiques, matériel pédagogique (guides, affiches, jeux, tablette et applications numériques...)
- Information et orientation des personnes avec TSA et leur famille sur les possibilités d'accompagnement, de prise en charge et les aides possibles
- Base de données documentaire en ligne (aida-cra-alsace.centredoc.fr)
- Contribution à l'organisation de formations en direction de différents publics et sensibilisation aux besoins spécifiques des enfants et adultes avec TSA

Pour toute demande
d'information :

www.cra-alsace.fr
Téléphone : 03 89 78 79 65
Courriel : aida@cra-alsace.net

Pôle départemental
pour enfants et adoles-
cents (67)

**Hôpitaux Universitaires
de Strasbourg**
Hôpital de l'Elsau
15 rue Cranach
67200 Strasbourg
Tel : 03 88 11 59 52
cra.stbg@chru-strasbourg.fr

Pôle départemental
pour adultes (67)

EPSAN
141 avenue de Strasbourg
BP 83
67173 Brumath Cedex
Tel : 03 88 64 57 37
secretariatcra67@ch-epsan.fr

Pôle départemental
pour adultes (68)

Espace Autismes
13 rue Charles Sandherr
68000 Colmar
Tel : 03 89 78 79 64
cra68@cra-alsace.net

AIDA (Accueil, Informa-
tion,
Documentation,
Autisme)

Espace Autismes
13 rue Charles Sandherr
68000 Colmar
Tel : 03 89 78 79 65
aida@cra-alsace.net

Pôle départemental
pour enfants et adolescents
(68)

Centre Hospitalier de Rouffach
27 rue du 4ème RSM
68250 Rouffach
Tel : 03 89 78 78 10
cra.enfants@ch-rouffach.fr



www.cra-alsace.fr

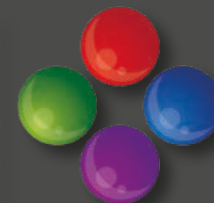


EPSAN Etablissement Public
de Santé Alsace Nord
Un acteur majeur du dispositif de santé mentale dans le Bas-Rhin



CRA Alsace / avril 2024

Cra
Alsace



CENTRE DE RESSOURCES AUTISME

www.cra-alsace.fr

Quatre pôles cliniques

deux pôles départementaux pour les enfants et les adolescents
deux pôles départementaux pour les adultes

Un pôle documentation

et d'information spécialisé (A.I.D.A)

« Les CRA ont pour vocation, en s'appuyant sur des équipes ayant développé des compétences en matière de diagnostic et d'évaluation des troubles envahissants du développement, l'accueil et le conseil des personnes et de leur famille, l'aide à la réalisation de bilans et d'évaluations approfondies, l'information, la formation, le conseil auprès de l'ensemble des acteurs impliqués dans le diagnostic et la prise en charge de l'autisme et des troubles apparentés, l'animation de la recherche, sur un territoire donné.

Les CRA n'assurent pas directement les soins, mais interviennent en articulation avec les dispositifs de soins comme avec les dispositifs médico-sociaux concernés.

Source :
circulaire DGAS / DGS/ DHOS/3C/2005/124 du 8 mars 2005

» Les conditions d'organisation et de fonctionnement des CRA ont été actualisées dans le décret 2017-815 du 5 mai 2017.

Le CRA Alsace entretient des relations de partenariat avec les instances de tutelle, l'Éducation Nationale, les dispositifs en milieu ordinaire ou spécialisé et les associations.

Pour qui ?

Les personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA)

- réalisation d'évaluations et de diagnostics pour les situations complexes
- soutien après diagnostic et aide à l'orientation
- appui à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle
- rencontres à thèmes, partage d'expériences

Les familles et proches des personnes avec TSA

- accompagnement avant et après diagnostic
- rencontres à thèmes, partage d'expériences, ateliers fratries
- formation aux aidants

Les professionnels et tout intervenant auprès des personnes avec TSA concernés par l'accompagnement dans toutes ses dimensions : médicale, psychologique, éducative, pédagogique, administrative, sociale et la recherche

- conseil et soutien aux équipes : appui à la réalisation de bilans diagnostiques et fonctionnels ; soutien à la mise en place d'accompagnements spécifiques (évaluation de situations, de comportements problèmes) ; appui à l'élaboration de projets institutionnels
- formations ciblées basées sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- animation de réseaux et échanges inter-professionnels
- contribution à la veille et à la réflexion sur les pratiques
- participation au développement d'études et de projets de recherche

Tout public

- accueil, écoute, information, conseil et orientation
- diffusion de connaissances actualisées sur les TSA
- diffusion d'informations sur les dispositifs et sur les droits des personnes
- actions de sensibilisation
- organisation et participation à des formations ou des colloques sur les TSA

Les instances

Concours et conseil aux ARS (Agences Régionales de Santé), services territoriaux de l'état, collectivités territoriales, instances nationales et internationales